



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE FRANÇOIS
AUX ÉVÊQUES DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE
DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
EN VISITE AD LIMINA APOSTOLORUM**

*Salle du Consistoire
Vendredi 12 septembre 2014*

Chers Frères dans l'épiscopat,

C'est avec grande joie que j'adresse au Cardinal Laurent Monsengwo Pasinya, et à chacun d'entre vous, mes fraternelles salutations, à l'occasion de votre visite ad *limina Apostolorum*. Je remercie Monseigneur Nicolas Djomo, Président de votre Conférence épiscopale, qui, avec vos sentiments de fidèle communion, a présenté quelques traits de la vie de l'Église en République Démocratique du Congo. Votre pèlerinage aux tombeaux des Apôtres Pierre et Paul, unis dans le témoignage au Christ mort et ressuscité jusqu'au sacrifice suprême, resserre vos liens de communion avec le Siège Apostolique, mais aussi entre vous et avec les Évêques du monde entier. En retour, tout en vous manifestant ma vive appréciation pour votre dévouement et votre zèle pour l'annonce de l'Évangile, je voudrais aussi saluer et encourager les prêtres, les personnes consacrées, les autres agents pastoraux qui collaborent avec vous, ainsi que tous les fidèles laïcs de vos diocèses.

Avec vous, je suis reconnaissant au Seigneur pour les multiples dons qu'il fait à l'Église dans votre pays. Famille de Dieu en marche vers le Royaume, elle est constituée de communautés vivantes dont les membres participent activement aux célébrations liturgiques et donnent un courageux témoignage de charité. Selon la belle formule du Psalmiste, le Seigneur a donné ses bienfaits et notre terre a donné ses fruits (cf. *Ps* 85, 13).

La fidélité à l'Évangile implique que l'Évêque conduise et gouverne avec sagesse le troupeau qui lui est confié. Le bon pasteur connaît ses brebis et ses brebis le connaissent (cf. *Jn* 10, 14). La

présence, la proximité et la stabilité de l'Évêque dans son diocèse sont nécessaires pour rassurer les prêtres et les candidats au sacerdoce, et pour que tous les fidèles se sentent accompagnés, suivis et aimés.

Une caractéristique majeure de l'Église dans votre pays est qu'elle se trouve en pleine croissance. Il est si heureux de constater que des communautés chrétiennes se développent ! Mais vous savez que l'essentiel, pour l'Église, n'est pas d'abord une question de nombre mais une adhésion totale et sans réserve au Dieu révélé en Jésus-Christ. La qualité de la foi au Christ mort et ressuscité, la communion intime avec lui est à la base de la solidité de l'Église. Par conséquent, il est d'une importance vitale d'évangéliser en profondeur. La fidélité à l'Évangile, à la Tradition et au Magistère sont des repères sûrs qui garantissent la pureté de la source à laquelle vous conduisez le peuple de Dieu (cf. Lett. Enc. *Lumen Fidei*, n. 36).

L'Église en République Démocratique du Congo, dont certains diocèses ont récemment célébré le premier centenaire de leur évangélisation, est une jeune Église. Mais elle est aussi une Église de jeunes. Les enfants et les adolescents, en particulier, ont besoin de la force de Dieu pour résister aux multiples tentations issues de la précarité de leur vie, de l'impossibilité de poursuivre des études ou de trouver du travail. Je suis sensible à leur situation difficile, et je sais que vous partagez leurs peines, leurs joies et leurs espoirs. Je pense particulièrement avec effroi à ces enfants et à ces jeunes, enrôlés de force dans des milices et contraints de tuer leurs propres compatriotes ! Je vous encourage donc à approfondir la pastorale des jeunes. En leur offrant toute l'aide possible, surtout à travers la création d'espaces de formation humaine, spirituelle et professionnelle, vous pouvez leur révéler leur vocation profonde qui les prédispose à rencontrer le Seigneur.

Le moyen le plus efficace pour vaincre la violence, l'inégalité ainsi que les divisions ethniques, consiste à doter les jeunes d'un esprit critique et à leur proposer un parcours de maturation dans les valeurs évangéliques (cf. *Evangelii gaudium*, n. 64). Il faudrait aussi renforcer la pastorale dans les Universités ainsi que dans les écoles catholiques et publiques, en conjuguant la tâche éducative avec l'annonce explicite de l'Évangile (cf. *Evangelii gaudium*, n. 132-134). Chers Frères dans l'Épiscopat, je vous convie à être dans vos diocèses des apôtres de la jeunesse.

Dans le même esprit, face à la désagrégation familiale, provoquée, en particulier, par la guerre et la pauvreté, il est indispensable de valoriser et d'encourager toutes les initiatives destinées à consolider la famille, source de toute fraternité, fondement et première route de la paix (cf. *Message pour la XLVII^e Journée Mondiale de la Paix, 2014*, n. 1).

La fidélité à l'Évangile implique aussi que l'Église participe à la construction de la cité. L'une des contributions les plus précieuses que l'Église locale peut apporter à votre pays, consiste à aider les personnes à redécouvrir la pertinence de la foi dans la vie quotidienne et la nécessité de promouvoir le bien commun. De même, les responsables de la nation, en étant éclairés par les

pasteurs, et dans le respect des compétences, peuvent aussi être soutenus pour intégrer l'enseignement chrétien dans leur vie personnelle et dans l'exercice de leur fonction au service de l'État et de la société. En ce sens, le Magistère de l'Église, en particulier l'Encyclique *Caritas in veritate*, l'Exhortation apostolique post-synodale *Africae munus* ainsi que la récente Exhortation apostolique *Evangelii gaudium*, constituent une aide précieuse.

Chers Frères dans l'épiscopat, je vous invite à œuvrer sans relâche à l'instauration d'une paix durable et juste, par une pastorale du dialogue et de la réconciliation entre les divers secteurs de la société, en soutenant le processus de désarmement, et en promouvant une efficace collaboration avec les autres confessions religieuses. Alors que votre pays va connaître des rendez-vous politiques importants pour son avenir, il est nécessaire que l'Église apporte sa contribution, tout en évitant de se substituer aux institutions politiques et aux réalités temporelles qui conservent leur autonomie (cf. Const. Past. *Gaudium et spes*, n. 36). En particulier, les pasteurs doivent se garder de prendre la place qui revient de plein droit aux fidèles laïcs, qui ont justement pour mission de témoigner du Christ et de l'Évangile en politique et dans tous les autres domaines de leurs activités (cf. Décr. Conc. *Apostolicam actuositatem*, nn. 4 ; 7). Il est donc essentiel que les fidèles laïcs soient formés en conséquence, et que vous ne cessiez pas de les soutenir, de les orienter et d'émettre des critères de discernement pour les éclairer. En ce sens, je ne doute pas que vous continuerez d'œuvrer pour sensibiliser les autorités publiques en vue de finaliser les négociations pour la signature d'un Accord avec le Saint-Siège.

Il serait souhaitable que, dans un esprit de solidarité et de partage, soit développée une collaboration plus étroite avec tous les acteurs pastoraux qui œuvrent dans les divers domaines d'apostolat et de pastorale sociale, en particulier l'éducation, la santé et l'assistance caritative. Beaucoup attendent de vous vigilance et sollicitude dans la défense des valeurs spirituelles et sociales : vous êtes appelés à proposer des orientations et des solutions pour la promotion d'une société fondée sur le respect de la dignité de la personne humaine. A ce sujet, l'attention aux pauvres et aux nécessiteux tels que les personnes âgées, malades ou souffrant de handicap, devrait constituer l'objet d'une pastorale adéquate, sans cesse réexaminée. En effet, l'Église est appelée à se préoccuper du bien de ces personnes et à attirer l'attention de la société et des autorités publiques sur leur situation. Je salue et j'encourage l'œuvre de tous les missionnaires, des prêtres, religieux, religieuses et autres agents pastoraux qui se dévouent au service des blessés de la vie, des victimes de la violence, surtout dans les régions les plus isolées et reculées du pays. En évoquant ce thème, j'ai une pensée spéciale pour les réfugiés internes et ceux, nombreux, qui proviennent des pays voisins.

Chers Frères dans l'Épiscopat, je voudrais enfin vous redire toute mon affection et mes encouragements. Persévérez dans votre généreux engagement au service de l'Évangile ! Soyez des hommes d'espérance pour votre peuple ! Que le témoignage lumineux de la bienheureuse Marie-Clémentine Anuarite Nengapeta et du bienheureux Isidore Bakanuja ne cesse de vous inspirer ! En vous confiant à la maternelle intercession de la Vierge Marie, Reine des Apôtres, je

vous accorde de grand cœur la Bénédiction apostolique que j'étends bien volontiers à vos collaborateurs, prêtres, religieux ou laïcs, et à chacun de vos diocèses.